

## *Les 2<sup>èmes</sup> Assises Nationales de la Lecture*

### LE COLLOQUE

## PERSPECTIVES

Du côté des politiques, comment décider ?

Du côté des institutions, comment agir ?

## TABLE RONDE

présidée par Jean-Pierre Benichou  
et animée par Jean Foucambert.

## DÉBAT

**Jean FOUCAMBERT.** Jean Claude Van Dam vient de présenter des mesures ministérielles précises et dont la mise en œuvre est imminente. Or, ces missions locales pour la lecture dont le lieu de développement semble être la commune correspondent beaucoup à nos réflexions sur l'importance des villes-lecture. On est donc dans la situation difficile d'être pris au mot : alors qu'on insiste sur la nécessité que chacun évolue et échappe aux blocages en participant à une action commune qui le dépasse et qui lui permettrait de redéfinir son fonctionnement... il n'y aurait donc plus qu'à le faire !

Depuis 6 ans, on a pu mesurer et les difficultés et l'intérêt des villes-lecture. À l'ouverture, j'avais proposé que les prochaines Assises, toujours sur le thème des villes-lecture - mais peut-être dira-t-on alors Missions lecture ? - aient lieu dans 2 ans et qu'on réfléchisse aux moyens à se donner pour qu'on y puisse faire le bilan de pratiques changées et plus nombreuses.

Il faudrait donc qu'on essaie, membres de la table ronde et participants dans la salle, de donner un contenu qui ne se contente d'intentions à cette idée de ville-lecture. Et ce, à trois niveaux :

- ➔ Qu'est-ce que cela suppose comme initiatives au niveau de la commune et de ses élus ?
- ➔ Quelle aide du département et de la région pour rendre ces initiatives possibles ? (ce qui est différent de la politique de lecture du département telle que nous l'a présentée Jean-Jacques Paris).
- ➔ Qu'est-ce que les institutions peuvent apporter ?

Jean-François Botrel a parlé d'une recherche INRP qui porte sur les centres de classes-lecture. Quand ces centres ont été créés, nous souhaitions qu'il y en ait un par département, pris en charge par les Conseils Généraux, et soient des sortes d'Instituts départementaux de la lecture, des lieux de formation des acteurs communaux, d'information, d'observation de pratiques, de recherche, etc.

**Jean-Claude VAN DAM :** Une des propositions qui est faite est de développer dans chaque région des classes-lecture-découverte, d'un contenu un peu différent de celui évoqué ici, puisqu'elles s'adresseraient à

des collégiens et lycéens sur le modèle des ateliers d'activités artistiques. Le principe serait de développer dans des classes, pendant une année, une familiarisation avec le livre dans ce qu'il recouvre comme ensemble de métiers, d'activités et de techniques et d'établir un lien avec la création littéraire en particulier contemporaine avec l'implication d'auteurs. Le nombre serait limité et expérimental mais devrait sensibiliser les décideurs.

Pour revenir aux rôles des missions locales pour la lecture, il est proposé :

- ⇒ la programmation et l'établissement des réseaux documentaires locaux englobant l'ensemble des bibliothèques scolaires et publiques ;
- ⇒ la mise en œuvre de projets culturels centrés sur le livre et la création littéraire menés conjointement par l'Éducation Nationale dans une ville et par les structures d'action culturelle que sont les bibliothèques ;
- ⇒ l'implication de l'ensemble des acteurs dans des actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme en particulier dans le domaine de la petite enfance avec les structures de la petite enfance (BCD, crèches, section enfantine des B.M., etc.) ;
- ⇒ la prise en compte et l'association des acteurs du livre dans sa dimension économique (librairies et structures municipales et éducatives)
- ⇒ l'association de l'ensemble des acteurs aux actions de médiation sur le livre et l'écrit.

Depuis 3 ans, une expérience dite des médiateurs du livre dans les quartiers a été développée avec la collaboration d'ATD Quart-Monde et le Ministère de la Culture. Sur la base de l'expérience des bibliothèques de rue d'ATD Quart-Monde, des médiateurs ont été recrutés dans les bibliothèques pour s'adresser aux publics en situation d'exclusion par rapport au livre et à l'écrit. Cette expérience a ses faiblesses et ses richesses mais est suffisamment riche pour que le Ministère envisage de la démultiplier sous une forme nouvelle. Il s'agira d'aider les villes et les B.M. à structurer des réseaux particuliers pour s'adresser à des publics particuliers. Un exemple : dans des quartiers en situation difficile, on fait appel à des familles dont on sait qu'elles jouent un rôle dans le domaine associatif pour leur faire jouer un rôle de médiation en ayant des livres et en intervenant dans l'aide aux devoirs dans les appartements. Cela a déjà été expérimenté pour le théâtre avec des compagnies d'art dramatique.

De telles initiatives qui donneraient lieu à des recrutements aidés par l'État ne pourraient se faire que dans la mesure où un investissement au niveau de la commune et de ses acteurs serait envisagé.

**Éric des GARETS** : L'intervention qui vient d'être faite est très intéressante. Elle pose pour moi le problème de la méthode pour ce qui concerne la mise en place d'actions en faveur de la lecture. Pour répondre à Jean Foucambert sur la place de la Région, je dirai que cette dernière, qui n'a pas les moyens de l'État, n'a pas à se substituer à lui qui finance déjà quantité de projets. Il faut donc que chacune des collectivités trouve sa singularité et son identité dans sa manière d'agir. J'ai eu le malheur, il y a 5 ou 6 ans, de prendre en considération ces problèmes de petite enfance notamment en essayant naïvement de développer une action. Il y a eu un afflux de volontés et de demandes, pas toujours guidées par le seul souci culturel, et on est actuellement dans un brouillard particulièrement épais qui dynamite l'action en cours. Il faut avant toutes choses qu'une méthode de travail soit définie : qui fait quoi ? Quel échelon est prioritaire ? Sinon les projets ne servent à rien.

**Jean FOUCAMBERT** : C'est essentiel. Les propositions énumérées par Jean-Claude Van Dam sont à interpréter parce qu'on sera toujours dans une espèce de liste qui s'accroîtra de solutions à un problème qui n'est jamais posé.

Sous le terme général de lecture on voit se multiplier des initiatives qui ne sont pas critiquables en tant que telles mais dont la somme ne peut être justifiée par une définition du problème auquel ces solutions répondraient. Quand Éric des Garets parle de méthode de travail, j'entends : quel est le diagnostic que l'on fait de la situation aujourd'hui dans une commune et quel est le plan progressif qu'on établit ? Pour reprendre l'idée de Jack Ralite, on est dans une sorte d'impuissance et de découragement dans la mesure où toutes les solutions apparaissent possibles faute d'une vue générale du problème. L'urgence de la première

année de la Mission Lecture n'est peut-être de recenser des solutions mais de clarifier les besoins et les problèmes posés.

On ne sortira pas de cette situation en reprenant le chariot là où d'autres l'ont abandonné par épuisement et dispersion ! C'est bien la commune la plus apte à rompre avec cela et après... aux institutions, au département, à la Région, à l'État, etc. d'aider.

**De la salle :** Je reviens sur le propos de Monsieur Van Dam. On n'a pas attendu, les enseignants en particulier le gouvernement pour faire dans les classes des projets d'écriture ou de lecture... visiter une librairie, une imprimerie... faire venir des écrivains. Le problème - je regrette qu'il y ait ici si peu de gens de l'Éducation Nationale, ceux de Lormont pourraient faire état de ce qu'ils ont fait - est qu'on ne pourra avancer que si tout le monde travaille ensemble.

**De la salle :** Je suis élue dans un petit village de Lozère. Monsieur le représentant du Conseil Général a parlé comme s'il y avait des "trous culturels" en milieu rural. Je proteste pour avoir mené depuis 6 ans une politique de lecture qui a marché puisque les enfants du village viennent de demander de créer un conseil municipal d'enfants. C'est effectivement autour de la commune et d'acteurs communaux que cela se fait alors que les relations avec le département restent complexes car il propose des structures planifiées mal reçues dans les communes.

**Jean FOUCAMBERT :** Nous faisons tous ce que nous pouvons. Essayons de ne pas trop nous accuser les uns les autres. Ce serait sain de ne pas se demander si c'est utile de faire intervenir des écrivains dans les écoles mais bien plutôt de se demander à quel problème cette action répond. Pour le moment, on entend les récits des actions des acteurs que nous sommes. Si on arrêta de faire chacun ce que l'on fait pour réfléchir à ce qu'il convient de faire et quel est le meilleur endroit pour le faire, car ni les moyens ni les acteurs disponibles ne sont innombrables. Quand on est élu, on n'est pas plus compétent pour la lecture que les différents acteurs, mais on a le pouvoir de dire à ces différents acteurs de collaborer pour que chacun s'inscrive dans l'objectif commun de créer un autre rapport à l'écrit. Dire : à l'école, on n'a pas attendu... c'est dire qu'on a un peu d'avance en ce domaine... le pari est maintenant de rompre avec la spécialisation et le professionnalisme pour le partage de l'analyse.

**Jean-François JACQUES** (médiathèque d'Issy les Moulineaux), Jack Ralite nous proposant de maîtriser conflictuellement les contradictions évolutives, je voudrais rebondir sur la notion de co-éducateur avancée par Monsieur Botrel. Il nous a parlé de "réseau avisé de co-éducateur". Je suis bibliothécaire et je n'ai pas envie d'être co-éducateur. C'est paradoxal dans des Assises où on essaie de travailler ensemble ! Sans se leurrer, comme Monsieur Des Garets, sur le terme de partenariat car il faut savoir d'abord de quelle place chacun d'entre nous parle. Je ne crois pas que des bibliothécaires soient des éducateurs. En revanche, ce qui m'intéresse beaucoup dans les rapports que nous avons avec les enfants dans les bibliothèques c'est que nous ne sommes ni des parents, ni des enseignants. Nous ne sommes pas en situation de transmettre un savoir, d'exercer une pression affective et éducative, nous ne jugeons ni ne notons. Nous introduisons avec les enfants un rapport d'individu libre à individu libre. Comme disait Monsieur Darriet, nous ne savons pas pourquoi au fond les enfants lisent. Ils empruntent des livres, qu'ils les aient lus n'est pas notre problème. Monsieur Privat parlait hier du modèle didactique de l'école centré sur le texte et du modèle libéral de la bibliothèque centré sur le livre. Le partenariat, ce n'est pas la fusion mais la coexistence de ces deux modèles et l'introduction d'un troisième dont il a été moins question et qui est celui de l'écriture.

**Jean FOUCAMBERT.** Il faut lever un malentendu. Nous ne souhaitons sûrement pas la confusion des genres. Quand on dit qu'il faut définir un projet commun pour permettre à chacun d'être mieux lui-même, c'est considérer qu'on pourra ensuite spécialiser les interventions. Pour le moment, la spécificité de chacun est extrêmement faible et on voit tout le monde faire la même chose tout en essayant d'exhiber sa singularité. Il y a une conformisation des pratiques et pas du tout l'éventail que vous croyez. La garantie que l'instituteur ne soit pas un peu bibliothécaire et que chacun n'ait pas la tentation de prendre en charge

la totalité des aspects de l'action par ignorance des autres, est dans la recherche de la meilleure contribution de chacun au projet commun.

**De la salle :** Je suis adjoint au maire d'une petite commune de Vendée, Saint-Hilaire de Riez, 8 000 habitants l'hiver, 150 000 l'été, ce qui est particulier ! Je voulais apporter une impression de disparité à propos de ce qu'a dit Monsieur Paris pour le département de la Gironde.

Chez nous, en Vendée, il en est tout autrement. Le budget de la culture de la Vendée, c'est à peu près 1% du budget général comme dans beaucoup de départements et la lecture ne représente que 1% du budget de la culture. En revanche, 75% du budget de la culture sont consacrés à la défense et à la valorisation du patrimoine vendéen. Même la musique obtient 4%. Nous avons deux véhicules de la BDP qui sillonnaient la Vendée... un est en panne... le chauffeur du deuxième est malade depuis fort longtemps et va être licencié et depuis 6 mois on n'a pas fait la jonction entre véhicule de l'un va chauffeur de l'autre ! Le Président du Conseil Général est Monsieur de Villiers qui finalement considère que la lecture est l'affaire de la famille et de la paroisse. Dans notre commune, nous accordons de l'importance à la bataille de la lecture et nous nous battons seuls. Seul l'État nous aide dans la construction d'une bibliothèque... mais cela ne nous empêche de croire que la commune est le premier lieu où se fait l'échange et où on peut construire le tissu social. Quant à nous, à Saint-Hilaire de Riez, nous ne restons pas dans la chouannerie à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle !

**Jean-Michel LETERRIER :** Je vais essayer, comme le souhaite Jean Foucambert, de m'abstraire de ma situation et de mon statut pour intervenir sur la question telle qu'elle est posée. Je crois qu'à ce stade des Assises, se manifeste la volonté d'aller un peu au-delà des discours et de croiser les expériences. Sachant qu'il s'agit d'une question complexe et d'enjeux cruciaux et qu'on a cette pression sur les épaules. Se dégage, au terme de ces deux jours, la nécessité d'ajouter des volontés, des moyens et des motivations et la question de la complémentarité. J'ai dit hier ce que je pensais de cette notion qui nécessite pour être opérante de faire un travail intérieur et de creuser les singularités. En effet, dans complémentarité il y a les idées de complément et de compléter. Si l'on veut se compléter il faut bien partir de ce qui nous distingue afin de rechercher chez l'autre ce qui nous manque.

Même si je comprends la volonté d'aller vite, je crois qu'on ne fera pas l'impasse de ces deux recherches : ce qui nous distingue pour aller vers ce qui nous manque.

D'autant plus que lecture et culture ne sont pas les mathématiques où  $1+1=2$ . Il y a trois possibilités en la matière :  $1+1=1$ , et c'est la dilution dans un consensus mou où chacun perd sa propre singularité dans une identité commune dans laquelle personne ne se retrouve ;  $1+1=2$  on superpose sans se modifier ;  $1+1=3$  qui est une notion à laquelle je crois, qui est celle du métissage où chacun, respecté dans son statut s'augmente des autres. Je milite pour  $1+1=3$ .

Deuxième point qui découle de ce préalable sur la recherche d'une singularité. Sur le terrain, rural ou urbain, s'impose une cartographie, un état des lieux de la lecture, des ressources, des volontés, des moyens. Je comprends ce que veut dire ce concept de ville-lecture mais dans "ville" il y a quelque chose qui peut gêner en conférant à la ville en tant que partenaire municipal, un pouvoir, une autorité. Auquel cas, d'autres partenaires pourraient craindre cette tutelle. L'idée d'un territoire géographique de lecture permet de mieux rendre compte d'une réalité qui peut permettre d'associer des acteurs aussi différents que la ville et ses services culturels, des éditeurs, des libraires, des comités d'entreprise, des écoles et aussi des lecteurs. À un territoire donné, un projet donné.

**De la salle :** Je me félicite, en tant que professeur de lettres travaillant au CRDP de Créteil, que des Missions locales puissent être créées. À deux titres. Quand J'étais enseignante, j'ai tenté vainement d'entrer en dialogue avec les municipalités des villes dans lesquelles j'ai enseigné. J'avais deux interlocuteurs : la culture et l'éducation. Pour des tas de raisons, notamment de temps, on ne pouvait pas travailler ensemble. En tant que chargée au CRDP de développer des actions lecture sur l'Académie, mêmes difficultés. Je serais donc vraiment enchantée d'avoir un interlocuteur dans les villes, de savoir quelle politique de

lecture mettre en place si on en a envie, etc.

Maintenant, quant à savoir quel type de projet mettre en place par rapport à cette structure... l'idée de le construire à partir de la ville, c'est-à-dire dans la plus raide souplesse en tenant compte de ce que chaque ville veut faire, sans modèle préfabriqué, avec tous les acteurs et en se demandant ensuite à qui conter tel ou tel aspect de cette politique... je trouve cela absolument palpitant.

Je suis certaine que cela va poser quantité de difficultés mais cela sera vivant.

**Jean FOUCAMBERT** : Ce que vous dites rejoint ce que nous disions. L'idée de ville-lecture ou de mission locale doit être exempte de modèles. Elle impose seulement une contrainte : réfléchir ensemble à qui on est, à ce qu'on fait et avec quels moyens. Les fonctions d'une bibliothèque, par exemple, peuvent provisoirement changer en fonction d'un plan de travail et ce sera différent selon que la commune est richement ou faiblement dotée de bibliothèques, etc. Pour le moment, on est dans la juxtaposition de modèles institutionnels à l'intérieur desquels des acteurs de bonne volonté s'agitent pour améliorer les choses. On est victime de ce prêt-à-porter qui n'a jamais été taillé à la réalité de la collectivité locale.

**Jean-François BOTREL** : Si on en est encore à découvrir la nécessité du diagnostic, je pense que cela prendra du temps car on risque de ne pas s'entendre. Pourquoi une politique de lecture ? En fonction de carences, de difficultés, mais lesquelles ? Qui est bon lecteur, mauvais lecteur ? etc. Je crois que le basisme est intéressant, mais cela prend du temps... est-ce facteur de plus de pérennité ? Je n'en suis pas sûr. Les difficultés qu'on rencontre dans les ZEP qui sont essentiellement constituées sur cette base... à l'initiative d'acteurs locaux... où tout le monde est sensé partager la même préoccupation... il y a un cadre prévu... La difficulté à réunir des acteurs désignés, qui sont des fonctionnaires qui sont chargés de représenter leur ministère, montre qu'elle réside bien au-delà. La structure peut être utile. Elle n'est pas totalement à découvrir car il y a des initiatives qui ont été prises quelquefois, c'est une ville, et l'Éducation nationale et les autres ont suivi ; ailleurs c'est l'Éducation nationale qui a pris l'initiative et ça ne marche pas plus mal. On est dans l'ignorance de ce qui se fait car c'est une caractéristique de notre système que de ne pas gérer l'innovation qui pose souvent plus de difficultés qu'elle n'en résout dans la mesure où on a l'impression d'un émiettement. Comme on n'aime pas trop que les choses soient bigarrées et éclatées, on essaie d'introduire la logique et on risque de la formaliser et de l'étouffer. J'ai plaidé, en conclusion de mon exposé, pour la connaissance des initiatives et des innovations pour leur mise en commun de savoirs et de savoir-faire. Pourquoi toujours découvrir ? Cela justifie des fonctions.

**De la salle** : Je voulais reprendre la notion de parcours lecteur qu'avait évoquée Monsieur Van Dam pour introduire celle de mise en cohérence de tous les réseaux notamment au niveau de la formation professionnelle. La notion de parcours évoque la permanence quel que soit l'âge, quel que soit le lieu. Il faut donc associer l'ensemble des opérateurs de la commune, du département, de la région dans un laboratoire de capitalisation des actions. Les classes-lecture sont un outil très intéressant quand elles ne s'adressent pas uniquement à la formation initiale mais aussi avec d'autres groupes. J'ai eu l'occasion d'y participer avec des mères de familles et leurs enfants, avec des jeunes des stages PAQUE et j'ai pu en constater la richesse d'innovation tant auprès des publics que des accompagnateurs. J'insiste d'autant plus que je suis frustrée de ne plus disposer de ce lieu et suis disposée à participer à un groupe de recherche-action dans ce domaine qui rapproche la recherche des terrains associant la formation continue, les entreprises, etc.

**De la salle** : Vous avez posé la question, Monsieur Foucambert, de savoir quel était notre projet commun et comment s'y prendre. Il me semble que notre projet commun c'est le développement de la citoyenneté. Ce n'est pas par hasard qu'il y a ce titre aux Assises. Au niveau de la citoyenneté ? La commune est le lieu idéal parce qu'au plus près de l'exercice de cette citoyenneté et de la démocratie. Commune et citoyenneté sont nées de la Révolution Française et font penser à Liberté, Égalité, Fraternité. Il y a une dizaine d'années, j'ai entendu Monsieur Ralite citer Socrate : "*L'inégalité, c'est de donner l'inégal aux inégaux et l'égal aux égaux*". La politique des ZEP doit être conduite avec ces idées.

Je suis directrice d'école à Lormont, au cœur de la ZEP. Recrutement social comparable à celui d'Aubervilliers, cité par Monsieur Ralite. La commune, pauvre, fait d'énormes efforts pour développer la lecture et les matières artistiques. Les contrats de ville... je trouve scandaleux ce désengagement de l'État sur les collectivités locales. Cela veut dire que les communes pauvres ont moins d'argent que les riches alors que précisément l'investissement nécessaire est plus important chez les pauvres.

Dans mon école, il n'y a pas de bibliothèque. J'ai fait un courrier à Jean Jacques Paris pour avoir une participation du Conseil Général. Subvention du Conseil Général veut dire participation de la commune et augmentation d'impôt. Quand vous disiez Monsieur Foucambert : comment on s'y prend ? Il y a un problème d'argent et de moyens.

**Jean FOUCAMBERT** : On avancera si on suppose que tous les gens qui sont ici un dimanche après-midi sont convaincus que les choses ne se feront pas sans moyens mais qu'il y a aussi à considérer l'usage et la répartition des moyens. Les politiques nouvelles demandent de nouveaux moyens, mais demandent, parce qu'elles sont nouvelles, qu'on redéfinisse ces derniers autrement.

**Jean TOUZEAU** (Maire de Lormont) : Je souligne qu'il y a pas mal d'enseignants de Lormont dans cette salle.

Les Assises sont nationales, il y a donc des représentants de villes très différentes avec des situations très diverses notamment sur le plan de l'approche méthodologique et du travail collectif. Ici, vous êtes dans un site qui a connu durant les années 80 le Développement Social des Quartiers. La ZEP a bien fonctionné avec une grande complémentarité dans les métiers. À la suite des années 80, il y a eu des propositions extrêmement riches et c'est vrai qu'il y a un certain agacement à entendre des propositions pour l'avenir qui ont déjà été mises en œuvre à maintes reprises et à titre expérimental et qu'on n'a pas pu poursuivre parce que nous n'en avons pas les moyens. On donne un peu l'impression dans des débats nationaux que des choses ont été réalisées alors qu'elles ne le sont pas faute de moyens. On n'échappera pas à une redistribution des moyens dans notre pays vers des sites en grande difficulté, à l'échelon de la commune mais aussi du quartier. Nous avons besoin de fantassins pour mettre en place les politiques dont nous savons qu'elles sont pertinentes.

**De la salle** : Je me suis retrouvée dans la même situation que Monsieur Darriet. On avait des idées, on avait travaillé en grande banlieue parisienne (en Seine Saint-Denis). On a voulu transposer ces idées en Gironde, en milieu rural dans un réseau de petites communes. On nous a dit : vous avez des idées... faites une étude de faisabilité... chiffrez-la... expérimentez vos solutions... montrez-nous que cela marche. On a montré que ça marchait : voyez que cela marche et que vous n'avez pas besoin d'aide. Pour reconduire l'action, chiffrez-la. C'est idiot !

**Jack RALITE** : Je partage le point de vue que la commune est la cellule de base mais il faut faire attention de ne pas la mythifier au sens où ce serait un lieu qui, au nom d'un œcuménisme mou pourrait résoudre toutes les questions. Les communes sont différentes, certaines sont pour le développement de la lecture et de la culture et d'autres sont contre. Donc, la question que pose Monsieur Van Dam n'est pas une question anti commune. Il faut une responsabilité publique et nationale et l'État doit en être le garant. C'est comme pour les logements sociaux. Plus on aide les gens en difficultés, à Aubervilliers, moins Neuilly en a ! Ce matin, j'ai entendu Mireille Rustin de Gennevilliers dire les budgets. Mais oui, les moyens sont un problème.

70% des équipements dans ce pays sont financés par les collectivités territoriales. Si un changement n'est pas pris, nous arriverons à une crise d'ampleur nationale.

**Jean DARRIET** : Les questions posées montrent à l'évidence que la lecture est un acte individuel. On ne peut proposer une recette quelle qu'elle soit à la problématique de la lecture parce qu'on l'aurait pratiquée ailleurs.

Quant à la proposition de Monsieur Van Dam émanant du ministère, je ne prête pas de mauvaises

intentions au ministère mais il me semble qu'elle va provoquer ce que Marcuse appelait la "désublimation répressive", c'est-à-dire qu'elle va culpabiliser.

Politique de lecture, je ne sais ce que c'est mais actuellement ce qui est urgent c'est de fixer à cette politique de lecture une lecture du politique qui, en effet, pose des problèmes de lisibilité.

**Jean-Claude VAN DAM** : Deux points. Le premier : l'État peut aider pendant 2 ans de façon dégressive, dans certaines conditions, au recrutement de médiateur du livre dans les quartiers.

Le deuxième : sur le débat sur les moyens financiers, il me semble qu'on ne peut pas oublier le rôle de l'État dans le développement des bibliothèques. Il existe un concours particulier, infime pour le fonctionnement mais qui ne l'est pas pour la construction.

Dernière information : un chantier est ouvert, dans le cadre probable d'une future loi sur les bibliothèques, qui modifierait l'équilibre de la dotation entre le fonctionnement et l'équipement et introduirait des critères qualitatifs au sein du fonctionnement pour encourager les politiques ignorantes en matière de lecture.

**Un enthousiaste de la salle** : Nous nous convions tous aux 3èmes Assises Nationales de la lecture !

\* \* \*